

CATANA GROUP
 Société anonyme à conseil d'administration
 au capital de 15 257 089 euros
 Siège social : Zone technique, le Port
 66140 CANET-EN-ROUSSILLON
 390 406 320 RCS PERPIGNAN

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 FEVRIER 2021

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS ENCOURS DE VALIDITE

Nature des délégations	Date de l'AGE	Date d'expiration	Montant autorisé	Utilisation au cours de l'exercice
Délégation en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices	27.02.20	27.04.22	7 628 544,50 € Plafond indépendant	n/a
Délégation en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS)	27.02.20	27.04.22	Pour les actions : 7 628 544,50 € Plafond indépendant Pour les titres de créances : 7 628 544,50 € Plafond indépendant	n/a
Délégation en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières avec suppression du DPS par offre au public à l'exception des offres visées au 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier	27.02.20	27.04.22	Pour les actions : 7 628 544,50 € Plafond indépendant Pour les titres de créances : 7 628 544,50€ Plafond indépendant	n/a
Délégation en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières avec suppression du DPS par une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier	27.02.20	27.04.22	Pour les actions : 7 628 544,50 € dans la limite de 20% du capital par an Plafond indépendant Pour les titres de créances : 7 628 544,50 € Plafond indépendant	n/a
Autorisation en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription de fixer le prix d'émission dans les conditions déterminées par l'Assemblée	27.02.20	27.04.22	10 % du capital par an au moment de l'émission	n/a
Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	27.02.20	27.04.22	Dans la limite du plafond de la délégation utilisée et de 15% du montant de l'émission initiale	n/a
Délégation en vue d'augmenter le capital en rémunération d'un apport de titres ou de valeurs mobilières	27.02.20	27.04.22	10% du capital au jour de l'assemblée Plafond indépendant	n/a
Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur des adhérents d'un PEE	27.02.20	27.04.22	1% du capital lors de la décision du conseil de réaliser cette augmentation Plafond indépendant	n/a
Autorisation à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre en faveur des salariés et mandataires sociaux de la Société et de sociétés lui étant liées	28.02.18	28.04.21*	10% du capital au jour de la décision de leur attribution par le conseil Plafond indépendant	192 000 actions ont été attribuées gratuitement (cf. § 7.3.4.4)

*Il est précisé qu'il sera proposé à l'assemblée générale mixte du 25 février 2021 de renouveler cette autorisation.